

Notification 2025/003

30 janvier 2025

NOTIFICATION AUX PARTIES

AIRES IMPORTANTES POUR LES REQUINS ET LES RAIES

Ceci est la deuxième notification de la période triennale 2024-2026 fournissant une mise à jour sur la mise en œuvre des décisions de la CMS 14.61 et 14.64 Aires importantes pour les requins et les raies (AIRR). La première mise à jour a été fournie par la Notification 2024/07.

Conformément à la Décision 14.64 (a) et (c), le Secrétariat est invité à « *continuer à se concerter avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN afin de promouvoir la valeur des AIRR pour la conservation des requins et des raies ;* » et « *informer le Conseil scientifique, les Parties et les autres organismes compétents des AIRR nouvellement identifiées ;* ».

À cette fin, le Conseil scientifique et les Parties sont invités à noter que le groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN a publié les rapports suivants en août et en décembre 2024 à partir de deux récents ateliers régionaux d'évaluation par des experts visant à délimiter les AIRR :

- [Rapport de l'atelier régional d'experts des AIRR - Région 10 - Nouvelle-Zélande et îles du Pacifique](#)
- [Rapport de l'atelier régional d'experts des AIRR - Région 1 - Eaux polaires](#)

Les résultats des deux régions sont inclus dans l'**eAtlas mondial des zones importantes pour les requins et les raies**, qui est disponible (en anglais seulement) en ligne à l'adresse suivante : <https://sharkrayareas.org/e-atlas/>.

Tous les rapports des évaluations régionales précédentes peuvent être consultés à l'adresse suivante : [Rapports d'ateliers - Zones importantes pour les requins et les raies](#) (en anglais seulement).

Il est rappelé aux Parties la Décision 14.61 (b) demandant aux Parties de « *tenir compte des AIRR identifiées pour l'aménagement de l'espace maritime et les mesures de conservation en vue de mettre en œuvre les Cibles 1 et 3 du Cadre mondial pour la biodiversité, y compris au moyen de Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)* ».

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : andrea.paul@un.org.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>